

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VILLE DE BIOT (Alpes Maritimes)

ORDRE du JOUR du Conseil d'Administration du 16 décembre 2024 :

- 1. CCAS ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024 N° 2024/39/0-1
- 2. ANIMATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE BENEVOLAT AVEC M. TOUPIE F. N°2024/40/1-1
- 3. FINANCES TRANSFERT DES CHARGES DE PERSONNEL DU SERVICE AIDE MENANGERE, DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE

N°2024/41/4-1

- 4. RESSOURCES HUMAINES PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS N°2024/42/5-1
- 5. RESSOURCES HUMAINES NOMINATION DU DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE N°2024/43/5-2

Pour information:

- Retour sur les festivités de fin d'année
- Point sur les activités de fin 2024 et la rentrée 2025 : date de la galette du Président : le 9 janvier au **CCAS**
- Projet d'ateliers 2025 avec financement de la CFPPA
- Point sur le personnel du CCAS
- Remise de la fresque par l'association Un jour, un ruban, une photo, le 18 octobre 2024
- Proposition de date du prochain CA: